

# Le Monétier les Bains

N°23 - Février 2016

## Édito

**V**oté à l'unanimité par le conseil syndical du SIVM et relayé par la presse locale, l'abandon du projet « Voie Verte, via Guisane » a depuis soulevé les interrogations de nombreux d'entre vous.

L'idée de relier Briançon au Monétier-les-Bains (hameau du Casset dans un premier temps) par une voie dédiée aux piétons et aux cyclistes est en effet séduisante, tant pour les habitants de la vallée que pour les estivants, qui pourraient ainsi découvrir la beauté de la Guisane via un mode de déplacement doux, sécurisé et non polluant.

Cependant, la complexité du dossier (enquête parcellaire et déclaration d'utilité publique concernant de multiples propriétaires des terrains traversés par le tracé) a considérablement ralenti ce projet dont l'idée avait émergé en 2009. Aujourd'hui, seule une nouvelle enquête publique pourrait relancer le projet et permettre de recueillir l'adhésion des propriétaires et de la population. Mais une telle procédure est extrêmement lourde et coûteuse et le démarrage de la révision du Plan Local d'Urbanisme nous incite à reporter pour le moment un travail important sur ce dossier. ■

Le Maire, Anne-Marie FORGEOUX



- Rencontre avec... Germain Turc
- Vœux communs des maires de la Guisane

Page 2



- Dossier Espace nordique

Page 3



- Travaux - Chambon - Révision du PLU

Page 4



Bulletin  
d'information  
municipal

[www.monetier.com](http://www.monetier.com)



## Germain TURC

**Grand passionné de la montagne et du ski, l'un des pionniers et précurseur du ski français.**

**Né en janvier 1923, originaire de St-Christophe-en-Oisans**, en plein cœur du massif des Ecrins, Germain devient moniteur diplômé du Ministère de l'Éducation Nationale et guide de haute montagne. Son parcours professionnel remarquable est rempli de belles rencontres humaines et riche en découvertes du milieu montagnard.

Son jeune âge est marqué par la guerre, en 1939 Germain quitte son village pour rejoindre sa sœur à Monestier-de-Clermont en dessous du Col du Fau. Il y travaille l'hiver à l'équipement et se rappelle des premiers déneigements dans le col effectués avec l'aide de 10 chevaux robustes tirant une étrave.

Son histoire avec la montagne commence très tôt, en 1941 Germain participe à une compétition de ski et est victime d'une très mauvaise fracture à la jambe qui nécessite une intervention chirurgicale. Sa convalescence se déroule tranquillement à St Christophe quand un jour, il reçoit la visite de son chirurgien Monsieur Latreille avec qui il fait une course en montagne. Celui-ci lui propose d'adhérer à Jeunesse et Montagne pour pratiquer le ski et faire de la montagne. Engagé dans la résistance et membre



du maquis, Germain perfectionne ses connaissances en effectuant plusieurs missions militaires avec la 27<sup>ème</sup> division de l'Infanterie Alpine sur le large territoire des Alpes. A cette époque, il côtoie les grandes pointures du ski français comme Emile Allais, Edgar Coutaz. Plusieurs formations lui permettent de devenir porteur et puis guide de haute montagne en 1942 et ensuite en 1950 moniteur de ski avec le n°332.

### **Tourte et demi-jambon**

Juste après la guerre, pendant l'occupation, il part en Autriche à Saint Anton avec le 15<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins, où il participe à la descente du Kandahar. Il revient en France en 1946 et le 15 septembre, Germain épouse Marie Louise, un autre grand

amour de sa vie et s'installe au Pont de l'Alp puis au Monétier. Le couple aura 2 enfants : Jean Michel et Françoise.

Sa persévérance, sa ténacité et l'expérience de la montagne lui ont permis plusieurs fois d'échapper à des situations dangereuses et même à la mort. Il se rappelle être tombé dans une crevasse lors d'une course avec des stagiaires et d'en être sorti au bout d'une heure alors que tout le monde le croyait mort.

S'évader, parcourir les sommets, faire des ascensions, escalader, et skier seul ou accompagné, c'est sa vie.

Elle est remplie de souvenirs liés à la montagne, de ses maintes excursions à la bougie avec des potes, les soupes avalées dans des cabanes-refuges, la tourte et un demi jambon faits par ses parents et partagés avec ses camarades lors d'une longue traversée de la Meije, et bien d'autres histoires fort passionnantes.

Malheureusement, atteint d'une artérite, Germain subit une amputation des orteils de la jambe gauche pour finalement être amputé en dessous du genou suite à une infection.

**Aujourd'hui, Germain coule une vie tranquille entre Monétier et St Christophe entouré de ses enfants, petits-enfants et 6 arrière petits-enfants.** ■

## Vœux communs des Maires de la Guisane

**Pour la seconde année consécutive, les Maires de la vallée de la Guisane** (La Salle les Alpes, Le Monétier les Bains et Saint-Chaffrey) ont organisé de manière conjointe leur cérémonie des vœux à la population. La cérémonie s'est déroulée cette année le mardi 12 janvier à la salle de la Montagne à Villeneuve. Elle fut l'occasion pour chacun des Maires de dresser un rapide bilan de l'année 2015 mais aussi et surtout de saluer de manière consensuelle la mobilisation de tous les socio-professionnels durant les vacances Noël. Peu enneigée au cours du mois de décembre, la station de Serre-Chevalier a cependant su accueillir clients, vacanciers, résidents secondaires dans de bonnes conditions : mobilisation de SVC pour l'ouverture de pistes à enneigement artificiel, du SIMV pour la mise en place d'une boucle de ski de fond, propositions d'activités alternatives...

A l'annonce de la fusion entre les communes de Saint-Chaffrey et de la Salle les Alpes, Mme le Maire de Monétier a rappelé



sa position raisonnée : avant d'envisager une fusion administrative et politique, il convient de partager un projet commun de territoire. Notre position de station de montagne devrait naturellement conduire nos communes à élaborer ce projet autour du développement touristique, principal levier de développement économique. A ce jour, ce projet commun n'a pas même été effleuré...

**En tout état de cause et en temps utile (lorsqu'un projet pourra être présenté), il appartiendra aux administrés de se prononcer sur l'opportunité d'un tel rapprochement.** ■

# Dossier Espace Nordique

## un début de saison difficile ....

... pour tout le monde, et le domaine nordique n'a pas fait exception. La neige aujourd'hui présente ne doit pas écourter notre mémoire. L'absence de neige en vallée nous a obligé, comme en 2014, à nous replier vers le col du Lautaret.

Cinq kilomètres de piste ont été créés, à la main, pour satisfaire une clientèle essentiellement locale. Nous avons loué ensuite un canon à neige que nous avons installé au pas de tir des Guibertès, en prévision des compétitions de l'armée britannique, un apport de clientèle non négligeable en plein mois de janvier pour les socioprofessionnels de la vallée. Cet apport de neige de culture a été précieux pour la bonne tenue des épreuves de biathlon. Et puis la neige (naturelle) est arrivée. Mais nos soucis n'étaient pas terminés pour autant. Car après la chute du 4 janvier, qui nous a permis d'ouvrir le secteur Guibertès/Casset puis celui de Villeneuve/Guibertès, c'est un véritable

déluge (de pluie) qui nous a stoppé net dans notre travail, nous obligeant même à fermer le secteur du Pontillas à cause de la formation d'un véritable lac au niveau de la centrale EDF ! Puis le froid est revenu et nous avons pu reprendre le travail d'ouverture, tout en apportant les meilleurs pistes possibles à l'armée anglaise qui nous a fait par de toute sa satisfaction.

Durant ces vacances de février, nous allons tout mettre en œuvre pour satisfaire l'apport de clientèle touristique, avide de grand air et de nature, deux matériaux dont nous sommes des fournisseurs attirés au SIVM ! Tout est, comme souvent, affaire de patience et de compréhension, et nous remercions ici tous les locaux qui ont su attendre pour profiter eux aussi de la qualité de notre domaine nordique.

Philippe STOCKLI

Président du SIVM de Serre Chevalier

## La Rétro classique

Ce sont plus de 40 passionnés qui se sont retrouvés le 24 janvier dernier, à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition de la Rétro classique des Guibertès.

Au programme une boucle de 7,5 kms à parcourir comme autrefois : matériel d'époque et style alternatif pour tous. Chacun a joué le jeu pour cette journée hors du commun.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain (le 2 janvier 2017 si l'enneigement le permet), ce qui laisse le temps de visiter caves et grenier à la recherche du matériel de grand'pa et grand'ma ! ■

## N'oubliez pas :

La course populaire de ski de fond « La Casset-Loppet », une boucle autour du Hameau du Casset, plusieurs distances au choix (1,5 km, 3 kms, 6 kms ou 16 kms, technique libre et relais des Familles !

**Dimanche 28 février 2016 à partir de 10 h** ■



## Le skiathlon

**139 participants venus de différents clubs du département** (Club Edelweiss, Du Dévoluy, Valouise, Gap-Bayard, Les Trolls, Mongenèvre, Les Orres, Embrun...) ont honoré de leur présence ce rendez-vous annuel à Serre-Chevalier dont Richard Jouve, Jérémy Millereau et Coraline Hugues, sportifs de haut niveau. Malgré la pluie, le vent et la neige, que les coureurs ont dû braver, la course s'est déroulée dans la bonne humeur avec l'aide des bénévoles, membres du bureau et des entraîneurs Manue et Hugo. Le directeur technique de l'épreuve Yvon Colomban et le chronométrage assuré par Laurence Fine et Christophe Martin ont assuré l'homologation des temps ! Bravo et merci à tous !

Pour rejoindre le club de ski de fond de Serre-Chevalier :  
Manue MESSNER 07 83 07 30 14. ■



## Travaux : Pico centrale du Tabuc

**A l'issue d'une instruction pointue, le permis de construire déposé le 11 août 2015 a reçu un avis favorable le 20 Janvier 2016.** Une modification de l'ouvrage de turbinage a été intégrée afin de mieux résister à une avalanche centennale et aux risques naturels potentiels.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

**Installation de la ligne électrique 20 KV :** octobre à décembre 2015. **Génie civil :** juin 2016 à octobre 2016. **Travaux installation des équipements de turbinage :** d'octobre 2016 à mai 2017. **Réception et mise en service juin 2017.**

Ce projet dont le montant prévisionnel s'élève à 899 200 € bénéficie d'un financement à hauteur de 50 % par le Conseil Régional, l'ADEME et l'EUROPE. L'emprunt mobilisé par la commune pour le financement du solde de l'opération, sera annuellement remboursé par le produit de la vente de l'électricité produite. ■

## Chambon : un financement régional solidaire

**Lors de sa seconde réunion plénière, l'assemblée régionale a validé sa participation à hauteur de 15 %**, au financement des travaux de percement d'une nouvelle galerie évitant la zone d'éboulement sur le versant Est du Lac du Chambon permettant la réouverture du tunnel en fin d'année 2016. Ce concours de **4,9 millions d'euros** permettra au Département de l'Isère, maître d'ouvrage de financer cet équipement indispensable aux échanges économiques entre les vallées de la Haute-Romanche et de l'Oisans. La Région accompagnera aussi la réalisation d'une étude de vulnérabilité sur l'ensemble de l'axe routier de la RD 1091, destinée à prévenir les risques de rupture de l'accessibilité de notre vallée pour un montant de **100 000 €** (Coût global de l'étude 600 000 €). ■

## Révision du PLU

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Monétier-les-Bains a été approuvé le 8 Juillet 2004 \***. Il pose aujourd'hui des difficultés d'application et ne correspond plus aux objectifs d'aménagement et de développement poursuivis par la commune. Par ailleurs, la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014) impose aux communes d'intégrer dans leur PLU les dispositions environnementales issues du Grenelle et de l'approuver avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Aussi, il devient indispensable de redéfinir l'affectation des sols sur le territoire communal dans le cadre d'une révision du PLU. Cette nouvelle organisation du territoire à l'échelle de la commune se définira dans le cadre d'une procédure particulièrement encadrée par le Code de l'Urbanisme.

### Choix du prestataire en mars prochain.

Après la décision de lancement de la révision du PLU prise en Conseil Municipal le 17 juin 2015, la sélection d'un prestataire chargé de nous accompagner dans la procédure interviendra fin mars prochain. **La suite du calendrier de révision sera ensuite établi en concertation avec le Cabinet conseil retenu. Afin de vous tenir informés, il sera diffusé dans un tout prochain bulletin.** ■

*\* Puis modifié par délibération le 02 février 2005, le 14 septembre 2005, le 31 mai 2007, le 9 juin 2010 et le 19 janvier 2011.*

## Musée d'Art Sacré

Afin d'offrir la possibilité au plus grand nombre de visiter le musée du village, l'entrée est désormais gratuite pour tous !

## Le mot de l'opposition

« Monétier pour tous » vous invite à une nouvelle réunion publique le **jeudi 24 mars 2015 à 20h30 à la salle du Lautaret.** Pourront être évoqués avec vous tous les sujets concernant notre commune.

## Renseignements utiles...

Astreinte des services techniques (Urgence uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 40 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompiers	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos Routes	04 65 03 00 05
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche « les Eterlous»	04 92 55 42 46
Centre de Santé	04 92 24 42 54

Mairie du Monétier les Bains  
Place Novalèse  
05220 Les Monétier les Bains  
**Tél. :** 04 92 24 40 04  
**Fax :** 04 92 24 52 18  
monetier@monetier.com

**Directeur de la Publication :**  
Anne-Marie Forgeoux

**Rédaction :**  
Mairie du Monétier les Bains

**Crédits photos :** Mairie

**Réalisation & Impression :**  
Imprimerie Labouré - Embrun

**Périodicité :** Mensuel

**Tirage :** 1 000 exemplaires